Mesdames, Messieurs,
Les Président(e)s des Clubs
de la Ligue AuRA

A Chaponnay, le 07/11/2023

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Financière

Chère Présidente, Cher Président,

J'ai le plaisir de vous informer que **l'Assemblée Générale Financière** de la Ligue AuRA se tiendra le :

Samedi 09 décembre 2023
à 10h00
au siège de la Ligue
380 rue des Frères Voisin - ZAC du Chapotin
69970 Chaponnay

De 9h00 à 10h00 : Vérification des pouvoirs par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.
Plus aucune vérification des pouvoirs ne se fera après l'ouverture de l'AG par le Président.

Sous réserve de sa validation au Comité Directeur du 27 novembre 2023, l'ordre du jour est le suivant :

- Allocution d'ouverture du Président de la Ligue
- Lecture et approbation du rapport de la Commission de Vérification des pouvoirs
- Désignation des scrutateurs
- Bilan de la Coupe du Monde au niveau régional
- Présentation des comptes de l'exercice 2022/2023
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Votes :
  - Approbation des comptes clos au 30/06/2023
  - Approbation des rapports du Commissaire aux Comptes
  - Approbation de l'affectation du résultat
- Intervention du Président de la FFR Florian GRILL
- Remise de la Médaille d'Or FFR à M. Jean Claude LUNEL
- Intervention de clôture du Président de la Ligue

Tout participant à l'Assemblée Générale, en qualité de représentant d'une association affiliée, doit être titulaire d'un pouvoir daté, signé et portant le cachet du club. Il doit être titulaire d'une licence active à la FFR (Titre II, article 8-2 des Statuts de la Ligue).

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 8 de nos Statuts. Vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent d'un autre club.

A des fins d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence via le lien suivant : https://forms.office.com/e/tpSPSuBnnb

Je vous prie de croire, Chère Présidente, Cher Président, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président,

Thierry TONNELIER

P.J : Procuration
Pouvoir
Comptes arrêtés au 30/06/2023